VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN

PAR J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE

A MIDI, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, Dossier No 76 598, dans l'affaire intitulée succession de Mme *Lélia Bonner Dwyer*, ledit ordre daté et signé le 6 mars 1906 et adressé à J L. Onorato, Encanteur, et en vertu d'un ordre subséquent de la même cour, daté et signé le 12 mars 1906 j'offrirai en vente à l'enchère publique, MARDI, le 17 avril 1906, les propriétés foncières ci-après décrites, à savoir—

1° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues St Charles et Peters, les rues Octavia et St Denis, maintenant S. Rempart et mesurant 186' 8" de face à l'avenue St Charles, 295' 5" de profondeur sur le côté près de l'avenue Peters, 245' 7" 4"' de face à la rue Octavia et 180' de largeur dans le fond. Ladite propriété a été divisée par D. M. Brosnan, ingénieur civil et député voyer de ville, d'après le plan daté le 30 janvier 1906 dans le but de la vendre dans cinq lots et sera offerte comme suit:

Le lot No 1 mesurant 45' sur l'avenue St Charles, 195' 5" sur la ligne la plus près de l'avenue Peters, 43' 5" 3"' sur la ligne du fond et 183' 5" 3"' sur la ligne la plus près de la rue Octavia.

Le lot No 2 mesurant 45' sur l'avenue St Charles, 183' 5" 3"' sur la ligne du lot No 1, 43' 5" 3"' sur la ligne du fond et 171' 5" 6"' sur la ligne du lot No 3.

Le lot No 3 mesurant 48' 4" sur l'avenue St Charles 171' 5" 6"' sur la ligne du lot No 2, 46' 6" 5"' sur la ligne du fond et 158' 6" 5"' sur la ligne du lot No 4.

Le lot No 4, mesurant 48' 4" sur l'avenue St Charles; 158' 6" 5"' sur la ligne du lot No 3, 46' 6" 5"' sur la ligne du fond et 145' 7" 4"' sur la rue Octavia.

Le lot No 5 mesurant 100' de face à la rue Octavia par 180' de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le lot 5 portant le numéro municipal 1631 rue Octavia et consistant en une fort jolie résidence substantielle à deux étages, contenant large vestibule, grand salon, salle à manger extra grande, cuisine, sept chambres à coucher et six bonnes chambres dans la mansarde, chambre à bain, lumières électriques, gaz, eau filtrée partout, manteaux de cheminées, etc., etc., vente sujette à bail expirant le 30 septembre 1907.

Les lots ci-dessus seront offerts d'après le plan ci-après. Le lot No 1 seul, et alors le lot No 2 seul et alors les lots No 1 et 2 ensemble. Le lot No 3 seul, et alors le lot No 4 seul, et alors les lots Nos 3 et 4 ensemble, l'adjudication devant être faite séparément ou ensemble, d'après que le prix de l'enchère pris séparément ou ensemble sera le plus grand; Le lot No 5 devant être offert comme une portion séparée.

2° Lot No 2, Place Audubon, mesurant 141 pieds 3 pouces de face au parc de la Place Audubon, 209 pieds 2 pouces 3 lignes de profondeur et face à l'avenue St Charles, 206 pieds 1 pouce 6 lignes de profondeur sur la ligne du lot 4, et 114 pieds 7 pouces 2 lignes de largeur au travers du fond.

3° Lot No 18, Place Audubon, mesurant 100 pieds de face au Parc de la Place Audubon, 196 pieds 8 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot 16, 195 pieds 4 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne du lot 20, et 100 pieds 0 pouce 1 ligne de largeur au travers du fond.

4° Lot No 28, Place Audubon, mesurant 100 pieds 0 pouce de face au Parc de la Place Audubon, 188 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur et façade à la rue Freret, 189 pieds 11 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 26, et 103 pieds 4 pouces 5 lignes de largeur au travers du fond.

5° Lot No 27, Place Audubon, mesurant 100 pieds de face à la Place Audubon, 188 pieds 9 pouces 2 lignes de profondeur et façade à la rue Freret, 189 pieds 11 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne du lot 25 et 95 pieds 0 pouce 5 lignes de largeur au travers de la ligne du fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs et la balance en 1, 2 et 3 ans, représentée par des billets portant 6 pour cent d'intérêt par an, payable annuellement avec hypothèque d'usage, privilèges de vendeur et autres clauses de sécurité. Les actes de ventes devant être passés pardevant Lamar C. Quintero, notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs devant assumer en plus et au dessus du prix de l'adjudication les taxes de ville et d'Etat pour 1906; les acquéreurs des propriétés de la Place Audubon doivent aussi assumer n'importe lequel ou tous les assessements levés par le Parc contre lesdites propriétés pour l'année 1906. Ceux désirant acheter les propriétés de la Place Audubon devront se référer à l'étude de W. Morgan Gurley, notaire, où renseignements complets peuvent être obtenus concernant les restrictions sous lesquelles ces propriétés sont vendues; un dépôt de dix pour cent doit être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Agent de propriétés foncières et Encanteur,
318 rue Baronne.
17 mars—17 18 25—avril 1 8 15 17

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Résidence Double à Deux Etages, 1023-1027 et 1029 Rue Baronne, entre l'avenue Howard et la rue Calliope,

Sur un grand terrain, 53 pieds par 190 pieds, Succession de Helen Scott, veuve de Jacob Everhart

No 77,968—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, Encanteurs—C. A. Tessier, Encanteur, bureau 134 rue Carondelet, JEUDI, le 22 mars 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon Geo H. Théard, juge de la susdite Cour, Division, E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Baronne, Calliope, Dryades et Delord (maintenant l'avenue Howard) désigné par le No 14 sur un plan par Jos. Pilié, annexé à un acte de vente, passée pardevant *Félix De Armas*, ancien notaire le 30 janvier 1829, ledit lot mesurant en mesure française, 51 pieds de face à la rue Baronne par 180 pieds de profondeur; les améliorations sont désignées par les Nos 1023 1027 et 1029 rue Baronne, et comprenant une bâtisse double en bois, à deux étages, avec une bâtisse à deux étages dans le fond

Conditions—1|3 ou plus comptant, la balance, s'il y en a en un crédit de 1 ou 1 et 2 ans à l'option de l'acquéreur devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police transférée au porteur des billets hypothécaires, et l'acquéreur devant payer en plus et au dessus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en 1906; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur.
18 fév—18 25—mars 4 11 18 22

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Septième District

Succession de

WILLIAM HEYER.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Nos 65.709 et 67.525.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 405 rue Baronne—JEUDI, le 5 avril 1906, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre et jugement lus et rendus en Cour ouverte le 19ème jour de février 1906 et signés en Cour ouverte le 2ième jour de février 1906 par l'Honorable Fred D. King, juge de ladite Cour, Division B, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Quatre certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et lesdessus y appartenant, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 4 H, ancien numéro, maintenant ilet No 38, borné par les rues Mississipi (autrefois De Armas), Adams, Macarty et Burdette, lesdits lots sont désignés par les Nos 1, 2, 25 et 26 sur un plan dressé le 10 novembre 1835 par L. Bringier, voyer, et déposé avec J. B. Marks, ancien notaire en cette ville, et aussi par les mêmes numéros sur un plan dressé par E. A. Hedin, voyer, le 10 novembre 1849 déposé avec J. R. Beard, ancien notaire en cette ville. Les lots 1 et 2 sont contigus et mesurent chacun, en mesure américaine trente pieds de face à la rue De Armas, maintenant Mississipi, et ayant une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent cinq pieds. Le lot 1 formant l'encoignure desdites deux rues. Les lots 25 et 26 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Adams sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles (mesure américaine) moins néanmoins la portion desdits lots qui par acte passé pardevant Fred Zengel, notaire, le 26 novembre 1900, ayant été vendus à la ville de la Nouvelle Orléans et étant décrits comme suit.

1° Une certaine portion de terre, d'une forme irrégulière, située dans le septième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 38, lequel est borné par les rues Mississipi (autrefois De Armas), Adams, Burdette et Macarty, et mesurant d'après un arpentage officiel fait par l'ingénieur de ville, formant l'encoignure des rues Mississipi et Adams ladite portion de terre mesurant de là vers la rue Burdette 60 pieds de face à la rue Mississipi, de là à un angle droit sur une ligne perpendiculaire à la rue Mississipi le plus près et parallèle à la rue Burdette et courant vers la rue Macarty, une profondeur de soixante trois pieds, delà sur une ligne oblique courant vers et à la rue Adams, une largeur de soixante dix huit 94 100 pieds, et delà une profondeur et façade à ladite rue Adams, jusqu'à l'encoignure de la rue Mississipi, le point du commencement de onze 7-100 pieds. Ladite portion de terre comprend la portion de façade des lots 1 et 2 dudit ilet.

2° Une certaine portion de terre, commençant sur la ligne de côté du lot No 25 le plus près de la rue Mississipi à un point de cent neuf 18-100 pieds, de la rue Adams, ladite portion de terre, mesurant de là le long de ladite ligne de côté du lot No 25 le plus près de la rue Mississipi, vers la rue Burdette, une profondeur de quarante 87-100 pieds; delà à un angle droit sur une ligne perpendiculaire à la rue Mississipi, le plus près de et parallèle avec la rue Burdette et courant vers la rue McCarty [et laquelle est la ligne du fond des lots 25 et 26, une largeur de trente quatre 95-100 pieds, et delà sur une ligne oblique laquelle est "l'hypothénuse" d'un triangle à angle droit courant vers l'encoignure des rues Adams et Mississipi, à une distance de cinquante huit 77-100 pieds, à un point du commencement comme il est ci-ceci avant fixé et déterminé, ladite portion de terre comprenant l'arrière portion du lot 25 et une petite portion de l'arrière portion du lot 26, comme il sera vu par ledit acte, lequel est enregistré dans le bureau des transferts, livre 182 folio 85.

Il est en outre ordonné, adjugé et décrété que chacune des parties de l'affaire soit référée à Fred Diebel, notaire en cette ville, dans le but de compléter ledit partage et que tous les frais du procès soient supportés par la masse

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1906, et faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur; l'acte de vente pardevant Fred. Diebel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
4 mars—4 11 18 25—avril 1 5

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de A. L. Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 78,760—Division E—Attendu que la Hibernia Bank & Trust Co. a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu A. L. Johnson, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Farrar, Jonas & Kruttschnitt, avocats. 13 mars—13 17 22

Par Eiseman & Lazarus.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Succession de Valeur de Mme Clara Cardona,

COMPRENANT UN MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE

PLACEMENTS RÉSIDENTIELS ET SPÉCULATIFS EN PROPRIÉTÉS FONCIERES.

LA RESIDENCE DOUBLE EN BOIS A DEUX ETAGES, Nos 1401-03 Rue Carondelet, à l'encoignure Thalie.
LE COTTAGE DOUBLE PRODUCTIF, No 3429 Rue Carondelet, à l'encoignure Delachaise.
LE COTTAGE SIMPLE RETIRÉ, EN BOIS, No 1737 rue Valence, à l'encoignure Baronne.
LA RESIDENCE ATTRACTIVE SIMPLE EN BOIS A DEUX ETAGES, No 1720 Rue Valence.
LA CONFORTABLE RESIDENCE SIMPLE EN BOIS A DEUX ETAGES, tout près de l'avenue St-Charles, No 1525 Rue Arabella.

TOUTES LES PROPRIÉTÉS CI-DESSUS SONT MAINTENANT BIEN LOUÉES JUSQU'AU 1er OCTOBRE 1906.

A l'Encan MERCREDI, le 4 avril 1906, à Midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières,

No 225-227-229 RUE BARONNE.

VENTE PAR EISEMAN & LAZARUS—Bureau 712 rue Commune — Meyer Eiseman, Encanteur—Sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de Mme Clara Cardona, No 77.045 du dossier de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, lequel ordre est daté le 2 mars 1906 et adressé à Meyer Eiseman, Encanteur, nous offrirons de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières d'Encan, 225-27-29 rue Baronne, MERCREDI, le 4 avril 1906, à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Louisiana, les rues Delachaise, Carondelet et Baronne; ledit lot formant l'encoignure des rues Carondelet et Delachaise et mesurant trente deux pieds de face à la rue Carondelet sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Carondelet.

Les améliorations sur cette propriété consistent en un cottage double, numéro municipal 3429 rue Carondelet, et contenant cinq chambres et hangar de chaque côté.

Deuxièmement—Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 439, borné par les rues Valence, Cadix, Baronne et Carondelet, et désigné par les numéros treize et quatorze sur un devis dudit ilet, annexé à un acte passé pardevant W. L. Pool, ancien notaire en cette ville, le 18 mars 1882, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Valence par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 13 *formant l'encoignure des rues Valence et Baronne.*

Les améliorations sur cette propriété consistant d'un cottage simple retiré de la banquette, No municipal 1737 rue Valence, et contenant en tout cinq chambres, vestibule dans le centre avec chambre à bain et maison dans la cour.

Troisièmement—Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bordeaux, Valence, Baronne et Carondelet, et mesurant, commençant à un point quatre vingt dix [90] pieds de distance de l'encoignure des rues Valence et Baronne, cent vingt quatre (124) pieds de face à la rue Valence par cent cinquante [150] pieds de profondeur entre lignes parallèles

Les améliorations sur cette propriété consistant d'une résidence simple en bois à deux étages, *No municipal* 1720 rue Valence, lequel contient vestibule de réception, salon double, salle à manger, cuisine, office, vestibule *dans le fond*, quatre chambre à coucher, chambre à bain moderne, joli cheminée, et chambre dans la cour.

Quatrièmement—Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et aussi les installations pour le gaz dans toute la maison et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue St-Charles, les rues Hurst, Arabella et Joseph, désigné par la lettre D sur un devis dressé par Edgar Pilié, voyer, daté le 2 mai 1894, annexé à un acte de vente par Robert E. Rivers audit vendeur, passé pardevant A. G. La Pice, notaire en cette ville, le 22 mai 1894, d'après lequel devis ladite portion de terre commençant à une distance de cent trente deux pieds neuf pouces de l'encoignure de l'avenue St Charles et de la rue Arabella et mesurant cinquante deux pieds dix pouces quatre lignes de face à la rue Arabella, vingt sept pieds sept pouces sept lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de cent trente deux pieds sur la ligne du côté le plus près de l'avenue St Charles et cent vingt huit pieds onze pouces quatre lignes sur l'autre ligne de côté le plus près de la rue Hurst.

Les améliorations sur cette propriété comprennent une résidence simple en bois à deux étages No municipal 1525 rue Arabella, laquelle contient salon salle à manger, cuisine, office, trois chambres à coucher et chambre à bain.

Cinquièmement — Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout les droits, voies privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Carondelet (autrefois Apollo), Thalie, Baronne (autrefois Bacchus) et Melpomène, mesurant trente pieds de face à la rue Carondelet, par cent quinze pieds quatre pouces de profondeur et face à la rue Thalie, et borné dans le fond par une allée courant à la rue Thalie, ayant quatre pieds huit pouces de largeur, en commun audit lot et d'un autre lot contigu, le tout en mesure américaine. Ledit lot formant l'encoignure des rues Carondelet et Thalie.

Les améliorations sur cette propriété consistant d'une résidence double en bois à deux étages connue par les Nos municipaux 1401-03 rue Carondelet et contenant de chaque côté huit chambres et chambre à bain et chambre dans la cour.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en 1, 2 et 3 ans, avec intérêt au taux de 7 0|0 par an de la date de l'adjudication, garanti par hypothèque et lien de vendeur et privilège, et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs devant payer les taxes de 1906, et les actes de vente pardevant J G. Eustis, notaire. Les acquéreurs devant déposer 10 0|0 du prix de leur achat au moment de l'adjudication avec

EISEMAN & LAZARUS,
Encanteurs et agents de propriétés foncières, 712 rue Commune, sous l'Hôtel St Charles.

Les plans sont exhibés à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, 225-27-29 rue Baronne.

Buck, Walsh & Buck,
Loys Charbonnet,
Henry L. Lazarus, avocats.
4 mars—4 11 18 25—avril 1 4

Eiseman & Lazarus

ANNONCE JUDICIAIRE.

BON PLACEMENT.

MAISON DOUBLE,

2037-2039 rue St-Thomas.

VENTE par EISEMAN & LAZARUS, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, 225-27-29 rue Baronne, MERCREDI, 11 avril 1906, à midi, Meyer Eiseman, Encanteur—Sous et en vertu d'un jugement de l'Hon Fred. D. King, juge de la Division B, Cour Civile de District pour la la paroisse d'Orléans, dossier No 76.534, intitulée la succession de Mme Caroline Herber, signé le 2 janvier 1906, et adressé à Meyer Eiseman, encanteur, nous offrirons en vente, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières 225 27-29 rue Baronne, MERCREDI, le 11 avril 1906, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Fulton (maintenant St Thomas), Joséphine, St André et Chippewa désignés par les Nos 2 et 3 sur un plan fait par J. A. Celles, le 6 juillet 1864, et annexé à l'inventaire de la succession de Joséphine Mayer (née Schuker), pris par Alphonse Barnett, notaire, le 14 juillet 1864. Le lot 2 ayant (en mesure anglaise) 18 pieds 9 pouces 2 lignes de face à ladite rue Fulton ou St Thomas, sur 159 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et le lot No 3, contigu au lot No 2, mesurant (en mesure anglaise) 25 pieds 11 pouces 2 lignes de face à ladite rue Fulton ou St Thomas sur 159 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sur cette propriété consistent en une maison double à deux étages, Nos 2037-2039 rue St Thomas laquelle contenant 8 chambres de chaque côté.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant payer pour tous les certificats, et l'acte de vente devant être passé pardevant E. F. Henriques, notaire; l'acquéreur ne devant avoir droit à aucun loyer jusqu'au passage de l'acte et le paiement du prix entier, payant pour tout deux les taxes de ville et d'Etat pour 1906, et déposer 10 0|0 au moment de l'adjudication avec Eiseman et Lazarus, encanteurs, 712 rue Commune.

Théodore Roehl, Dinkelspiel, Hart & Davey avocats pour l'exécuteur.
11 mars—11 18 25—av 1 8 11

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Simple No 2439 rue Bourbon, entre les rues Derbigny et Roman.

Mercredi, le 21 Mars 1906, à midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225 229 rue Baronne.

EN VERTU de et conformément à un ordre à moi adressé par l'Honorable juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de Wendell Hauck et Annie Mary Bell, sa femme, No 78,155 du dossier de cette cour, lequel ordre est daté et signé 15 février 1906, je vendrai à midi à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225-229 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ilet No 771, borné par les rues Bourbon, Touro, Roman et Derbigny. Ledit lot est désigné par le No huit (8) sur un plan de John Brilli, ancien voyer, d'après lequel ledit lot mesurant en mesure américaine vingt six (26) pieds, sept (7) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue Bourbon par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt deux [122] pieds, onze (11) pouces et six (6) lignes.

Conditions—Un tiers (1|3) ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an, ou en un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit (8) pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité, dix pour cent pour frais d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété pour l'année 1906, et payer pour l'acte de vente pardevant Julian B. Habans, notaire.
18 fév—18 25—mars 4 11 18 21

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Deuxième District.

Résidence Cottage commode, 1516 rue du Bayou, près Villeré,

Succession de William E. Murphy.

No 72,218—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau 336 rue Carondelet, JEUDI, le 22 mars 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 13 février 1906, pour le compte de la succession de William E. Murphy, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet 176, borné par le Chemin du Bayou (maintenant rue Hôpital), les rues Villeré, Ursulines et Robertson, mesurant 20 pieds de face au Chemin du Bayou sur 90 pieds de profondeur et désigné comme lot No 11.

Les améliorations comprenant le cottage simple confortablement distribué avec une allée sur le côté, dans une localité convenable et rapportant $12 00 par mois.

Conditions de la vente—Comptant. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Félix J. Puig, notaire. Les taxes de 1906 devant être assumées par l'acquéreur. Un dépôt de 10 0|0 exigé au moment de l'adjudication.

W. J. Wagnespack, avocat.
18 fév—18 25—mars 4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DE CHOIX DU DEUXIEME DISTRICT.

Cottage simple, 3058 rue Dumaine.
Succession de Joseph O. Gusman.
No 75,635—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ALBERT PAUL Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet—JEUDI, le 5 avril 1906 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 26 janvier et signé le 1er février 1906 et d'un ordre subséquent signé par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 2 mars 1906, pour le compte de la succession de Joseph O. Gusman, il sera vendu à l'enchère publique.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 6 dans l'ilet 414, d'après le plan fait par John F. Braun, voyer, daté le 12 janvier 1885, et mesurant 29 pieds et 1 ligne de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sont désignées par le No municipal 3058 rue Dumaine, comprenant un joli cottage simple, bien subdivisé, a tuation convenable, etc.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a en billets de l'acquéreur, payable respectivement en un et deux ans de leur date, avec 8 0|0 d'intérêt par an jusqu'au paiement, lesdits billets devant être garantis par lien et privilège de *vendeur et hypothèque sur la propriété vendue*, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1906 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. *L'acte de vente* devant contenir les clauses usuelles de sécurité.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Bussière Rouen notaire. Un dépôt de 10 0|0 exigé au moment de l'adjudication.
4 mars—4 11 18 25—avril 1 5

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqûres des Moustiques.

En vente au No 129 rue Decatur

Petite bouteille............ 25c.
Grande " .... 50c.

Jas. A. Brennan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE COTTAGE DOUBLE PRODUCTIF, TOUT NEUF,

2608-10-12 et 14 rue St Philippe, entre Dorgenois et Broad.

Loué $10 chaque côté ou $480 par an. Voisinage agréable.

Succession de Samuel Schaer.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 76,551—Division C.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 10 avril 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, et daté et signé le 7 mars 1906, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de cette ville; lesdits lots sont désignés par les lettres C et D dans l'ilet borné par les rues St Philippe, Dumaine, Broad et Dorgenois sur un plan fait par S. Del'Isle, voyer, daté le 21 janvier 1884, lesquels dits lots mesurant chacun trente deux (32') pieds sept (7") pouces quatre (4"') lignes de face à la rue St Philippe sur cent [100'] pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant le cottage double bien construit Nos 2608-10-12-14 rue St Philippe et contenant quatre chambres, allée et hangar de chaque côté et loués pour dix dollars par mois de chaque côté.

Conditions—La moitié ou plus comptant ou le tout comptant et la balance, s'il y en a, payable en 1 an et portant huit pour cent d'intérêt par an et les clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1906 devant être payées par les acquéreurs. Un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred. Zengel, notaire.
10 mars—10 11 18 25—avril 1 8 10

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Ann Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 78,053—Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par William M. Hodges, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Woodville & Woodville, avocats.
14 mars—14 18 23

Succession de John H. Hopper et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 78,762—Division D — Attendu que Henry C. Hopper a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John H. Hopper, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Pierson, Walton & Pierson, avocats. 14 mars—14 18 23

Succession de Patrick Kelley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 78,793—Division A—Attendu que Mme Lottie Gardner, veuve de Patrick Kelley, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Patrick Kelley, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats. 19 mars—19 23 30

Sam H. Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jacob F. Hollerbach—No 78,250 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division B.

PAR SAM H STERN, Encanteur—JEUDI, le 22 mars 1906, à 11 a. m., sur les lieux, 1059 rue Camp, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 1er mars 1906 par l'Hon. Fred D. King, juge: Hollerbach's, célèbre remède russe, ensemble avec la formule secrète et la marque de fabrique, avec droit exclusif de se servir du nom "Hollerbach". Le bail inexpiré du local. Un certain lot de bijouterie et le contenu de la pharmacie Hollerbach. Conditions—Comptant.
E. T. Florance, avocat. SAM H. STERN, Encanteur.
11 mars—11 18 21 22

M. A. Baccich.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Grande Occasion de Spéculation en Propriétés

Dans les Premier et Deuxième Districts,

LE COTTAGE DOUBLE, 2616-2618, rue Bienville (Dans le District Frisco)
LE COTTAGE DOUBLE, 2548-2550 rue St Pierre coin Dorgenois
LE LOT VACANT, Rue St-Pierre Contigu à la propriété ci-dessus
LE COTTAGE DOUBLE, 623-625, rue Dryades (Bon voisinage commercial)
ET
LE COTTAGE DOUBLE, 145-147, rue Liberté Près de l'avenue Canal.

Seront vendu à l'Encan, à la Nouvelle Bourse d'Encan des Propriétés Foncières.

MERCREDI, 21 MARS 1906

SUCCESSION DE JOHN HAGER.

No 48,071—Cour Civile de District—Division A.

PAR M. A. BACCICH, Encanteur—En vertu d'un jugement de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, ledit jugement lu et signé en cour ouverte, le 14 février 1906, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, 225 227 229 rue Baronne, MERCREDI, le 21 mars 1906, à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Un lot de terre, améliorations, etc., dans le deuxième district, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Iberville, Broad et Dorgenois, mesurant 29 pieds 8" 5"' de face à la rue Bienville sur une profondeur de 130 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent du cottage double, Nos 2616-2618 rue Bienville.

2° Deux lots de terre, améliorations, etc dans ledit Deuxième District, dans l'ilet borné par la promenade Carondelet, Rochblave, Dorgenois et St Pierre, mesurant: Un de celà 33' 4" 2"' face à la rue St Pierre par 105' de profondeur et façade à la rue Dorgenois formant l'encoignure des dites deux rues, et l'autre, 25' 9" 2"' de face à la rue St Pierre par 105' de profondeur.

Les améliorations consistant du cottage double Nos 2548-2550 rue St Pierre et formant l'encoignure de la rue Dorgenois, et le lot vacant contigu sur la rue St Pierre.

3° Un certain lot de terre, améliorations, etc., dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, Girod et Lafayette, désigné par le No 2 sur un plan de Jos. Pilié, daté le 14 mai 1836, déposé parmi les archives de A. Ducatel, ancien notaire, lequel lot mesurant 31' 11" 5"' de face à la rue Dryades sur 95' 11" de profondeur.

Les améliorations consistant du cottage double Nos 623-625 rue Dryades.

4° Un certain lot de terre, améliorations, etc., dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Howard, Gasquet et Canal, désigné par le No 2 sur un plan de C. F. Zimple, député voyer de ville, daté le 6 novembre 1833, déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire, lequel dit lot mesurant 42' 7" 4"' de face à la rue Liberté sur 95' 11" de profondeur, à une distance de 42' 7" 4"' de la rue Gasquet.

Les améliorations consistent du cottage double Nos 145-147 rue Liberté.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance en des billets des dits acquéreurs payables en un et deux ans, après la date de l'adjudication avec sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement; devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue et par les clauses usuelles de sécurité de cinq pour cent honoraire d'avocat, dans le cas d'un procès, le transfert de l'assurance, e c., et les acquéreurs devant assumer les taxes pour 1906, en plus et au dessus du prix de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.
A. D. Danziger,
Félix J. Dreyfous, avocats.

M. A. BACCICH,
Gérant de la National Realty Co., Ltd.
401, rue Camp.

18 fév—18 25—mars 4 11 18 21

W. R. Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Bureau ET DE Maison, Etc.

Succession de Rudolph T. P. Danneel

No 78,420—Cour Civile de District, Division E.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 13 mars 1906, et à moi adressé, je vendrai à l'enchère publique

MARDI, LE 27 MARS

A 10 HEURES A. M.

Au No 617 Place Commerciale.

Un lot de meubles de bureau et effets; et le même jour

A 11 Heures A. M.

Au No 5511 avenue St Charles, coin de la rue Octavia,

Tous les meubles et effets mobiliers, articles personnels et autres meubles dans les dits locaux et décrits dans l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.
W. R. METZLER, Encanteurs,
John T. C. Walto, avocat.
16 mars—16 18 25 26 27

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. A. Waterhouse vs Mme Mary Fredericker-Early.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.—No 78,265.

JEUDI, le 29 mars 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique par JAS A. BRENNAN, Encanteur, aux conditions du comptant, les taxes de 1906 devant être payées par l'acquéreur, d'après jugement rendu le 13 février et signé le 19 février 1906, dans l'affaire ci dessus intitulée:

Un certain lot de terre, avec améliorations, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 886, borné par les rues Touro, Bourbon, Roman et Prieur, désigné comme le lot No 6 de l'ancien ilet 55, et mesurant trente et un (31') pieds, onze (11") pouces et sept (7"') lignes de face à la rue Touro, sur cent vingt sept (127') pieds, dix (10") pouces et cinq (5"') lignes de profondeur, désigné sur le rôle d'assessement comme lot 14.

L'acte de vente pardevant E. L. Weil, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 1|0 au moment de la vente.
25 fév—25—mars 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'emplacement de commerce de choix

A l'encoignure des rues Dryades et Ohio.

Une des meilleures encoignures en cette ville pour une Pharmacie ou pour n'importe quel autre genre d'affaires au détail. Dans un endroit où le commerce de détail du Marché Dryades augmente chaque jour et la seule encoignure disponible dans ce voisinage.

La rue Dryades est pavée et cette encoignure est une où des milliers de personnes y passent toutes les heures. L'occasion pour un homme actif de gagner de l'argent et être parmi les marchands les plus progressifs de la Nouvelle-Orléans.

Succession de Johanna Byrne Veuve de W F. Atkinson—Cour Civile de District, Division B, No 75,445.

JEUDI, le 29 mars 1906, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Jas A. Brennan, encanteur, bureau 733 rue Union en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 23 février 1906, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bacchus, maintenant Baronne Dryades, Clio et Erato, et désigné comme lot No 32 sur un plan déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire, sous le No 172. Ledit lot formant l'encoignure des rues Dryades et Clio, et mesurant vingt six (26') pieds, huit (8") pouces et trois (3"') lignes de face à la rue Dryades par une profondeur de cent dix [110'] pieds neuf [9"] pouces et six (6"') lignes entre lignes parallèles et façade à la rue Clio, et formant partie d'une grande portion de terre qui fut acquise par John M. Bell, de W. M Wright et A. H. Wallace, par acte passé pardevant T. O. Stark, ancien notaire, De cette description ci-dessus doit être déduite la vente faite le 18 mai 1892 de deux portions de terre, une mesurant huit (8') pieds huit [8"] pouces et trois [3"'] lignes de face à la rue Dryades sur cent dix (110') pieds neuf (9") pouces six (6"') lignes de profondeur et l'autre étant le fond du lot ci-dessus et mesurant quatre (4') pieds de face à la rue Clio sur dix-huit (18') pieds plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles, acquis par Mme Atkinson le 11 novembre 1859 enregistré dans le livre des transferts 79 folio 466.

Les améliorations comprenant l'emplacement simple d'affaires à deux étages et résidence, No 1200 rue Dryades, à l'encoignure de la rue Clio, et contenant un magasin extra grand adopté pour n'importe quel genre d'affaire, entrée de vestibule sur la rue Clio, avec vestibule, salle à manger et cuisine, office, avec vitrière et deux entrées à l'encoignure. Deux vestibules et six chambres à coucher au premier étage, emménagées de façon à ce que l'accès à l'une ou à l'autre peut être fait sans traverser les chambres. Grande citerne, cour large et pavée et pouvant être loué à un bon locataire de $70 à $75 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un deux et trois ans, avec intérêt de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et la portion de crédit étant garantie par lien spécial de vendeur et privilège sur ladite propriété foncière, l'acquéreur en plus du montant de son enchère devant payer les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1906, tous les frais de certificats et d'assumer le montant dû pour le paiement de l'asphalte de la rue Dryades; 10 0|0 de dépôt au moment de la vente.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred. C. Marx, notaire.
Saunders & Gurley, avocats.
24 fév—25 27—mars 4 11 18 25 27 29